



Régulariser ma situation en France

Par **Lola1993**, le **31/01/2020** à **16:22**

Bonjour,

Je suis de nationalité marocaine. Je suis arrivée en France grâce à un visa de court séjour touristique d'une durée de 3 mois, délivré par l'Espagne et non par la France. Ma mère, par contre, est mariée à un français et prépare ses papiers de conjoint de français, pour régulariser sa situation.

Pourrais-je savoir si, moi aussi, j'ai des débouchés pour m'installer définitivement ici et de façon légale (titre de séjour).

Dans l'attente de vous lire, merci et bonne journée.

Par **amajuris**, le **31/01/2020** à **18:52**

Bonjour,

Je suppose que vous êtes majeure, je ne vois pas à quel titre vous pourrez obtenir un titre de séjour, surtout que vous vous êtes maintenue illégalement sur le sol français à l'expiration de votre visa court séjour.

En réponse à votre demande, votre préfecture va sans doute vous répondre de retourner dans votre pays pour y obtenir un visa long séjour.

Il vous faudra prouver que vous avez les moyens de vivre en France surtout en matière de couverture maladie.

Salutations